

Vieux Papiers

Les hasards des brocantes et des salons permettent, souvent, de mettre la main sur des documents rares et qui, par une lecture oblique, enrichissent la connaissance historique locale. C'est bien le cas de ces quatre cahiers manuscrits, rapports d'officiers des années 1904, qui, à l'occasion de recommandations à caractère stratégique, font découvrir ou redécouvrir des particularités locales, d'autant que certains d'entre eux, sont accompagnés de levées très précises.

Pour respecter le style, très militaire, de ces documents, nous avons volontairement repris, sans les corriger, les noms de lieux cités. C'est ainsi que l'on trouve un bois Leprêtre ou une ferme Gimey. Les extraits de carte d'état-major de l'époque permettent d'apporter les corrections indispensables.

1

Rapport du capitaine Pernot, commandant la 14^e compagnie, au sujet de l'aménagement du terrain: croupe sud-ouest de Lembanie, abords de la machine élévatoire de Maron.

(20^e Corps d'Armée, Place de Toul, 1er groupe des bataillons de défense, 26^e régiment d'Infanterie, 4^e bataillon, 14^e compagnie, Villey-le-Sec, le 7 juin 1903, exécution de l'instruction du 5 mai 1903, Instruction pratique des troupes de forteresse).

L'emploi de la croupe sud-ouest de Lembanie, pour servir à la défense, en avant du fort de Villey-le-Sec, doit être envisagé dans les trois hypothèses suivantes:

1^o L'ennemi s'avance sur le fort par la route neuve (Villey-Nancy) et cherche à employer, à partir du carrefour de Lembanie, pour marcher à couvert des vues, les pentes bordant la Moselle.

2^o L'ennemi s'avance sur le fort par une direction plus au sud (entre la route neuve et la route du Renard).

3^o L'ennemi ne s'avance pas sur le fort, mais il débouche du Bois Labbé et avance en gagnant le dessus des pentes qui bordent la rive gauche de la Moselle.

Pour le deuxième cas, il y aurait lieu de créer des éléments de tranchées au point b, de manière à fournir des feux sur le flanc gauche de l'assaillant. Pour le 3^o cas, ces tranchées devraient être faites au point a de manière à fournir des feux sur son flanc droit. Nous envisagerons plus spécialement le 1^o cas, l'ennemi s'avançant par la croupe sud-ouest de Lembanie, entre la route neuve et la Moselle).

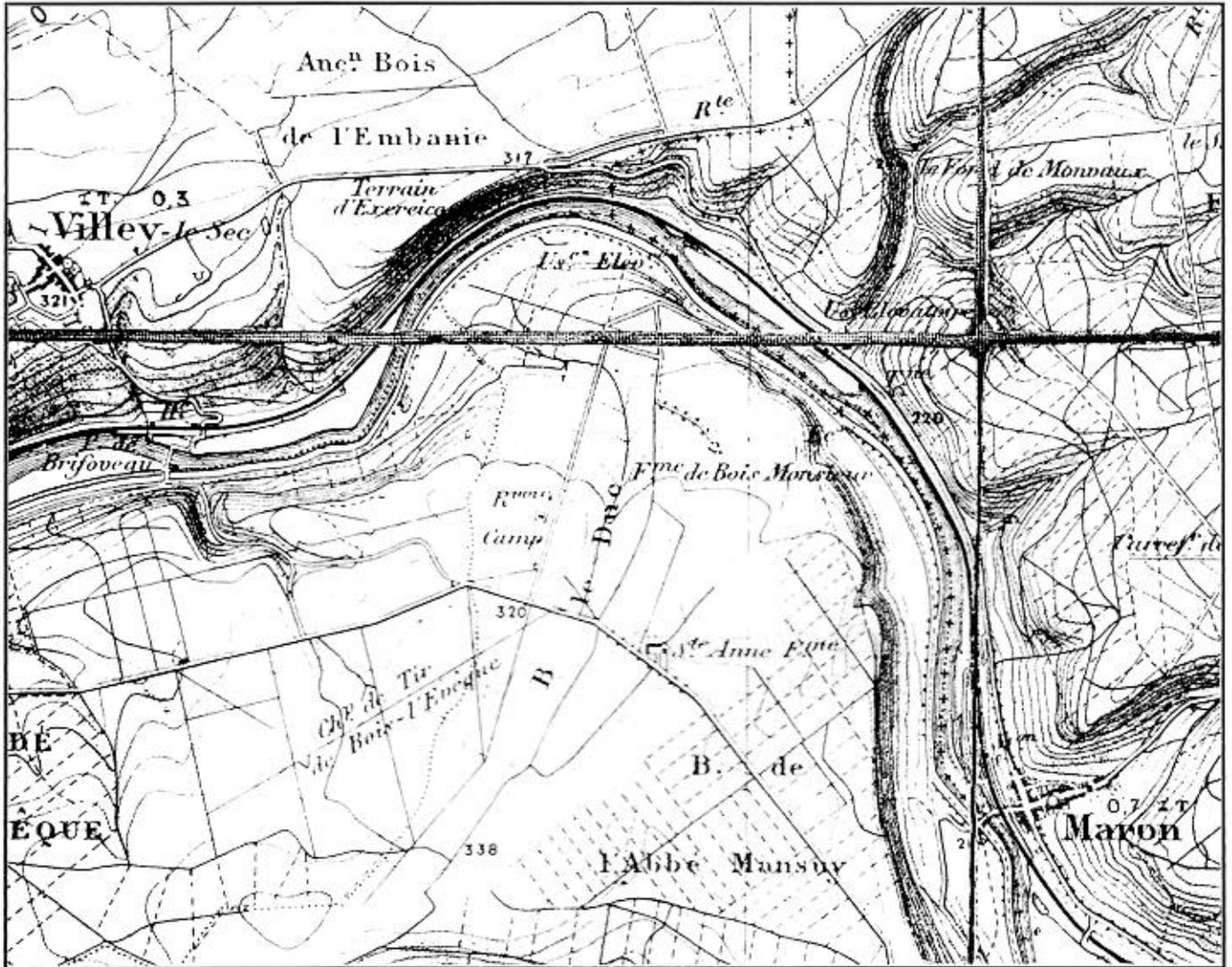
Les pentes qui aboutissent à la Moselle sont très raides; elles sont recouvertes de bois composés de taillis, moyenne et haute futaie (bois de la commune de Villey-le-Sec). Il est difficile de cheminer sur ces pentes, le moindre obstacle qui y serait créé

rendrait la marche à peu près impossible. Il suffirait d'y faire une ou deux lignes d'abatis de façon à forcer l'ennemi qui s'y serait engagé à remonter les pentes pour venir déboucher sous le feu du défenseur.

La voie ferrée et le chemin d'exploitation qui suivent le bas de ces pentes (rive droite de la Moselle) sont faciles à obstruer; il suffirait d'abattre quelques gros arbres qui iraient d'eux-mêmes, vu la pente, se placer en travers des voies (un point spécial de ces deux voies à obstruer paraît être près du passage à niveau, à l'endroit où la Moselle est encore tout près des pentes).

La fraction avancée (une section) qui se trouverait au carrefour de Lembanie devrait se placer à environ 100 m. en arrière de ce carrefour, pour tirer. Une tranchée est à faire à ce point. Elle ne pourrait tenir que très peu de temps, car elle aurait ses deux flancs menacés, mais elle servirait néanmoins à gêner beaucoup l'ennemi et à l'obliger à se déployer.

Une 2^o section pourrait être disposée à environ 350 m. en arrière de la 1^o pour continuer l'action de la 1^o section, et en même temps pouvant tirer obliquement sur la lisière du bois de Gondreville. Cette 2^o section devrait se retirer assez vite, de



saçon à ne pas gêner le tir de l'artillerie de la défense.

La défense, par l'infanterie, de la croupe du sud-ouest de Lembanie (limitée à l'ouest par un grand ravin et le bois dit "le quart en réserve") d'une manière générale n'est pas facile, car le terrain, en raison de sa forme et de ses couverts, n'offre pas de champ de tir. Mais il y a lieu d'envisager, surtout au point de vue de l'action de l'artillerie du fort, et dans ce cas, l'infanterie doit tout faire pour que l'assaillant reste le plus longtemps possible exposé aux coups de cette artillerie, sur la partie supérieure de la croupe, cote 305. La présence de l'infanterie de la défense, sur la partie qui termine la croupe, paraît donc justifiée.

Eléments de tranchée à faire.

Actuellement, la partie du terrain militaire qui termine la

croupe et qui regarde la Moselle est en taillis épais de 5 à 6 ans; il n'est pas possible de voir en détail, à cet endroit, la forme du terrain et l'endroit exact où il faudrait faire des tranchées. Il y aurait lieu de mettre en place, à environ 300 m. en avant des tranchées (partie supérieure de la croupe) un réseau de fil de fer.

La pente ouest de la croupe (qui regarde la cote 318) comporte actuellement une partie de taillis qui n'a pas été coupée; nous pensons qu'elle a été réservée en vue de faire des abattis.

Les emplacements à occuper entre la croupe sud-ouest de Lembanie et le fort, ont été indiqués sur les croquis. On peut estimer que l'assaillant, après avoir dépassé les points du terrain correspondant à la lisière ouest du bois dit "le quart en réserve" serait gravement compromis, si à ce moment, le défenseur engageait une contre-attaque vigoureuse dont le

mouvement général serait calculé de façon à acculer cet assaillant à la Moselle.

Choix et établissement de repères spéciaux pour le tir de jour et de nuit.

La croupe sud-ouest de Lembanie, qui est un bois coupé, ne possède pas de repères naturels pour le tir. Il n'y a que les différents points de la lisière ouest du bois de Gondreville qui peuvent facilement être distingués de jour.

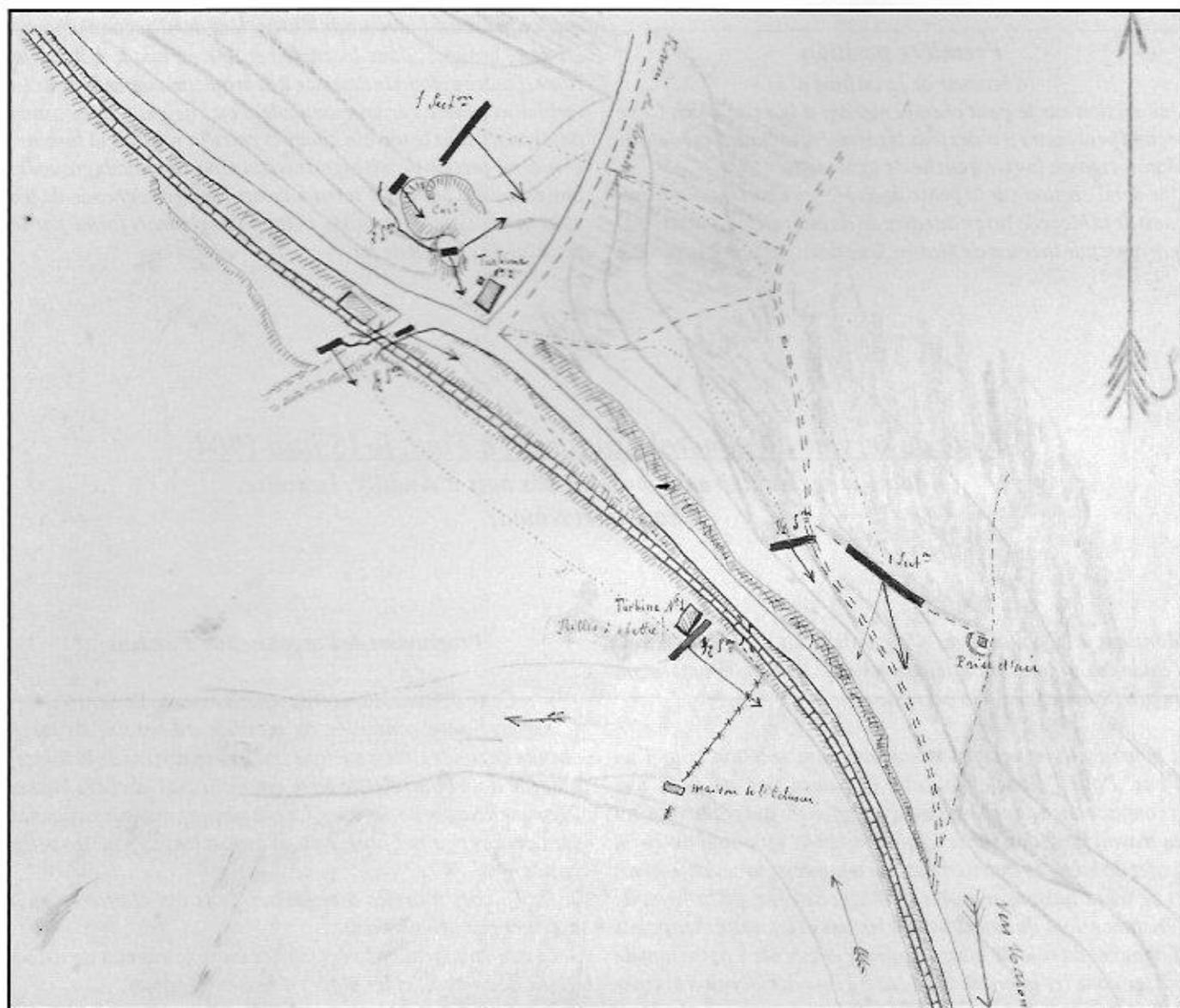
Il y aurait lieu d'établir une 1^o ligne de repères (par exemple, poteaux surmontés d'un gabion), à environ 800 mètres de la 2^o position, d'où l'on a les meilleures vues; au besoin, une 2^o ligne à 500 m. des mêmes positions (simples piquets surmontés d'une

torche de paille).

Directions à battre spécialement la nuit:

La route neuve: se placer de chaque côté de la route, à l'endroit dit "2^o position de défense", un épi en avant de la carrière. La voie ferrée: se placer près de la gare. Le chemin qui conduit de Villey-le-Sec à la station de chemin de fer (se placer aux carrières, à mi-chemin entre le village et la station). Installer, à ces points, des appareils pour appuyer les armes et composés de deux barres parallèles dont la différence de niveau est donnée par l'inclinaison des fusils, repérée de jour en faisant viser le point qu'on veut battre la nuit.

(signé: E PERNOT
Vu, le Chef de Bataillon)



2

Mise en état de défense des turbines de Maron et de leurs abords
(26° régiment d'infanterie, 14° compagnie, le 7 juin 1903)

Première et deuxième périodes:

Un poste de quatre hommes occupe les turbines. En supposant les turbines menacées par un ennemi venant de Pont-Saint-Vincent par la route de Maron, si le commandant du demi-secteur juge à propos de faire occuper les turbines par un peloton (deux sections), les dispositions suivantes seront à adopter:

Première position

(à hauteur de la turbine n°1)

Une section sur le petit chemin menant à la prise d'air. Cette section peut battre par des feux légèrement obliques, la route de Maron et toute la rive gauche de la Moselle.

Une demi-section sur la pente de la Moselle battant le versant ouest de la Moselle jusqu'au ravin dit de la Grande Goutte (1000 m.), ainsi que la route de Maron. Une demi-section à la turbine

n°1 peut battre le versant ouest de la Moselle et l'angle mort formé par les remblais de la route et du chemin de fer.

Deuxième position

(à hauteur du passage à niveau, défense en arrière)

Une section entre la lisière nord du bois et la carrière; cette section peut battre la route de Maron. Une demi-section répartie en deux groupes, dans la carrière: une escouade battant la route, l'autre escouade destinée à la protection immédiate de la turbine et placée sur un monticule d'où elle peut battre, sans angle mort, tout le terrain compris entre la route et la turbine. Une demi-section au passage à niveau répartie en deux groupes: une escouade battant le terrain compris entre le chemin de fer et la route; l'autre escouade battant l'angle mort formé par le remblai du chemin de fer.

3

Note de service du général Couturier, à Toul, le 15 juin 1904
(ci-joint un exemplaire des croquis des bois d'Andilly, Leprêtre, Chazeau et Natan)

Monsieur le Capitaine du 4° bataillon du 26° procédera à l'étude de l'organisation défensive de ces bois en se conformant au programme joint à la présente note.

Il pourra néanmoins proposer une autre solution pour l'un d'eux. Pour l'étude à fournir, il y aura lieu de faire une reconnaissance de ces bois avec les officiers qui collaboreront au travail de Monsieur le Capitaine du 4° bataillon du 26° à l'effet de bien se rendre compte de leurs ressources défensives et de leurs liaisons avec les ouvrages voisins, de la ligne de résistance dont ils constitueront les uns et les autres les points d'appui et du rôle de leurs feux pour empêcher l'assaillant de passer dans les intervalles au cas où il se déciderait à tourner le bois qui constitue, lorsqu'il est organisé, un point d'appui très sérieux pour une ligne de résistance. Le travail devra parvenir au général adjoint le 16 juillet.

Programme de l'organisation d'un bois

Cette organisation comprendra essentiellement:

1. Sur la lisière conservée ou rectifiée au besoin, un large chemin de ronde situé à quelques mètres en arrière de la lisière, précédé d'un bourrelet de terre qui mettra à l'abri des bosses l'homme déjà abrité des vues. Ce chemin de ronde serait pourvu sur certains points d'abris en bois ou fascinages pour les petits postes
2. Des places d'armes à organiser dans des clairières ou à exécuter par déboisements
3. Les communications nécessaires entre le chemin de lisière (ligne de combat) et les places d'armes (réserve).
4. Les abattis à organiser aux abords et les sections du bois que l'on pourrait rendre impénétrables au moyen de fils de fer ou autrement. Le bois étudié doit être considéré comme un ouvrage

fortifié dont la lisière représente la ligne de feu et les différentes places d'armes, le réduit ou rassemblement des réserves de renforts.

Un coupe à échelle convenable indiquera le profil de l'organisation du chemin protégé de lisière et au besoin d'épaulements qui seraient jugés nécessaires dans les places d'armes ainsi que le mode de constitution des abris. Indépendamment de l'étude de l'organisation sus-indiquée on pourra présenter telle organisation qu'on jugera préférable.

Observations complémentaires

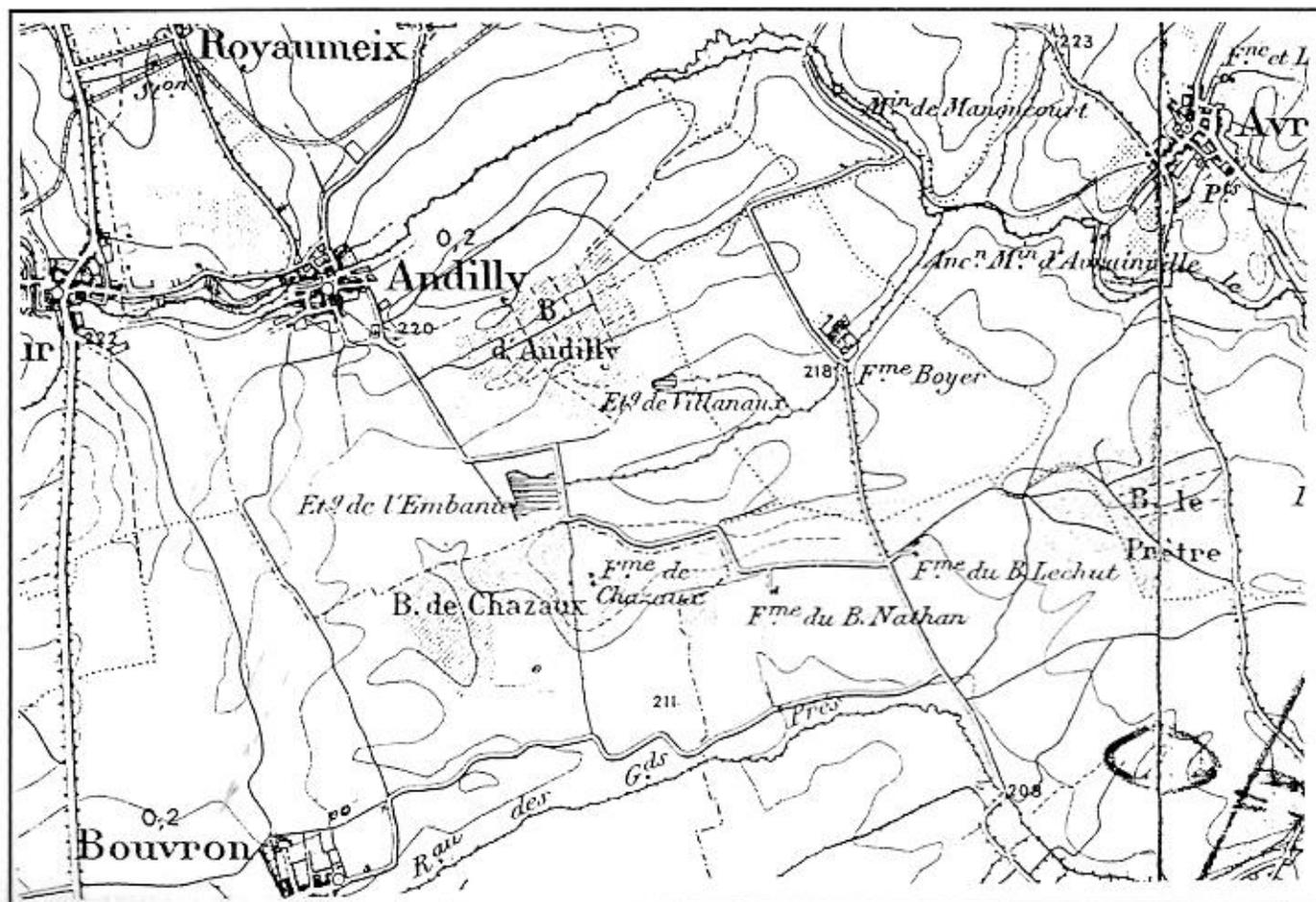
Il y a lieu de faire remarquer que, le plus souvent, la lisière d'un bois est constituée par un fossé dont le gît placé du côté du bois forme un bourrelet qu'il est facile de renforcer et que le taillis est beaucoup plus dru sur la lisière même que dans l'intérieur du bois. Il y a donc grand intérêt à conserver cette lisière naturelle qu'on ne doit sacrifier que pour des raisons topographiques ou de flanquement. Le développement de la lisière organisée défensivement de même que celui des épaulements d'infanterie placés en plein champ ne doit pas être en rapport avec l'effectif des défenseurs dont on dispose, il doit

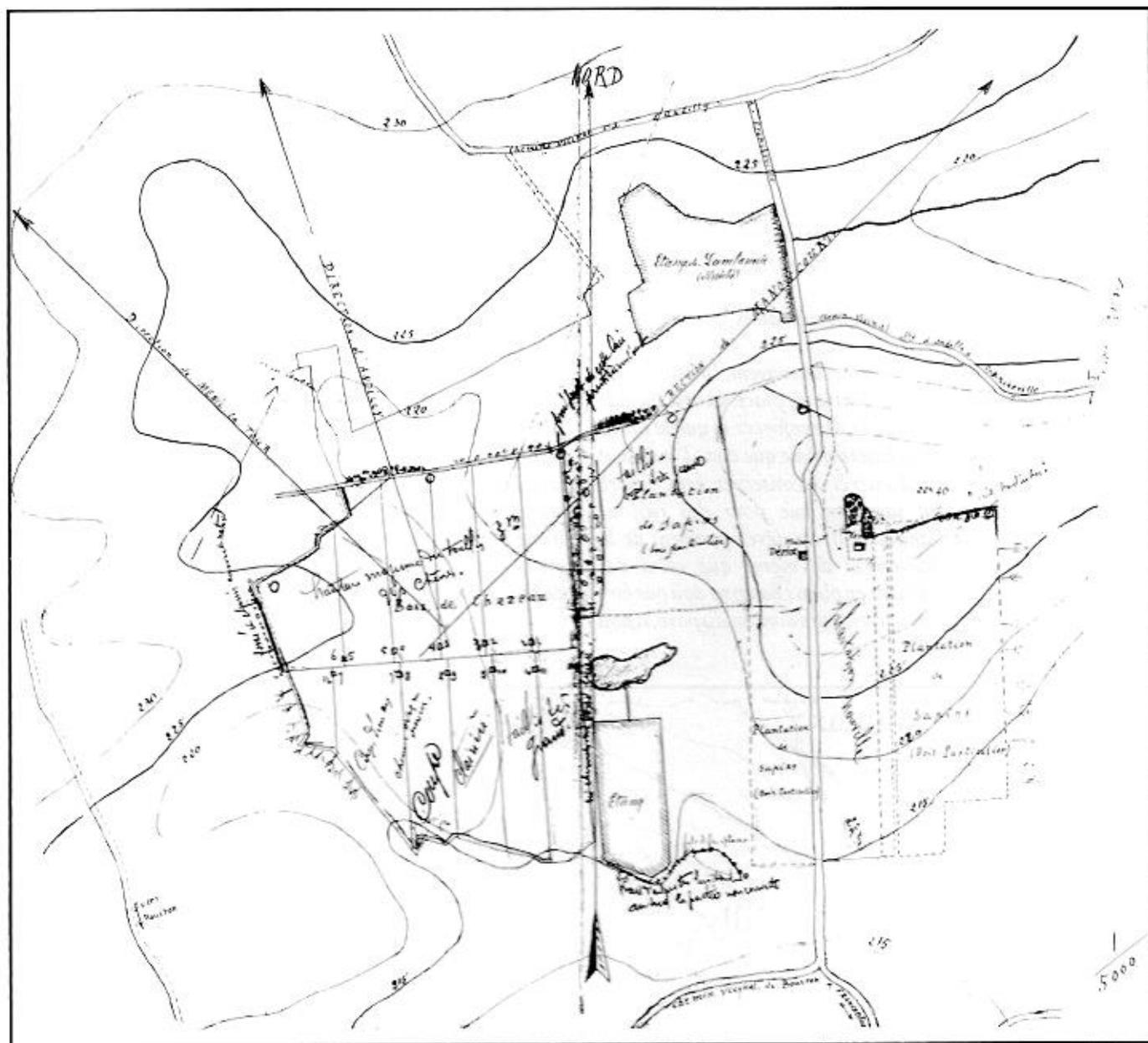
être beaucoup plus considérable afin de permettre à la défense d'abandonner momentanément des portions de tranchées sur lesquelles l'ennemi concentre son tir pour le réoccuper, le cas échéant, au moment de l'assaut final.

Dans un bois notamment, où tous les renforts et leurs mouvements sont à l'abri des vues de l'ennemi, celui-ci doit ignorer jusqu'au dernier moment s'il attaque un bois occupé par des postes de surveillance qui ont pu faire le coup de feu sur des tirailleurs isolés ou par de gros effectifs.

C'est pour ce motif que l'assaillant ne peut pas se résoudre à gaspiller ses projectiles pour rendre intenable un bois de 30 à 50 hectares alors qu'il ignore son mode d'occupation; c'est aussi pour ces motifs que le chemin de ronde doit être continu pour permettre la surveillance sur tous les points du front et pour permettre à l'officier qui commande de surveiller ses hommes, de les déplacer suivant les exigences du feu et enfin de les grouper rapidement par unité sous son commandement immédiat au moment où l'ennemi va tenter l'assaut du bois ou essayer de franchir les intervalles entre les divers points d'appui de la ligne de résistance pour les tourner.

(signé: Capuchon)





Notes portées au dos de ce croquis:

La lisière sud de l'étang est garnie de saules rapprochés gênant le tir, à déboiser.

L'espace compris entre remise et grands bois comprend des plantations de différents âges.

Environ 150 m. à l'ouest du chemin, la plantation est fourrée et se compose de sapins et de bouleaux, on ne peut donc pas se porter beaucoup en arrière de la lisière pour tirer.

La partie plus à l'ouest est une plantation jeune qui n'a pas encore grande valeur comme couvert.

La lisière nord des plantations n'a pas de fossé.

Une tranchée préparée pour flanquer la lisière nord si l'ennemi n'est pas plus à l'est que cette tranchée.

Une dépression aboutissant du reste au saillant nord-ouest et étant favorable à la marche de l'ennemi.

Remarque:

En élaguant pour faire le chemin de ronde, on aura avec le bois coupé forcément, un obstacle barrant toute la lisière à quelques mètres en arrière.

Nécessité de conserver un relief faible à cause des branches à élaguer.

Masque exprès pour circuler.

Chemin de ronde immédiatement derrière les tireurs.



Opérations d'une division de réserve, manoeuvre avec cadres

20° Corps d'armée, gouvernement de Toul, Capitaine Pernot, 26°, de septembre 1904)

Discussion sur la position protégée: avantages, inconvénients, facilités ou difficultés de manoeuvres suivant les principales hypothèses. Proposition éventuelle d'autres dispositions.

Le mode de combat de la Division dans son ensemble est nettement offensif; toutefois la poursuite doit être limitée, afin d'éviter de se faire couper de la place.

Une division est engagée contre un corps d'armée dont les éléments sont séparés par des distances plus ou moins grandes. L'offensive de la division doit donc être rapide, une fois le point choisi, pour ne pas donner, aux éléments du corps d'armée ennemi, le temps de se prêter un mutuel secours.

La position exacte de l'ennemi n'est pas encore bien déterminée; en conséquence l'emplacement d'attente choisi pour la division doit lui permettre de se porter facilement, soit à droite, soit à gauche, soit même en arrière, sans que dans ce dernier cas la marche soit inquiétée par l'ennemi.

D'après les renseignements donnés sur l'ennemi, celui-ci a été "signalé comme occupant le plateau au sud de Bois Lévêque (notamment la ferme de Ginay). On sait d'une manière peu précise que des détachements d'infanterie sont signalés vers Thuilley-aux-Groseilles et des mouvements de fortes colonnes d'infanterie et d'artillerie à Viterne, Germiny, Crépey".

Hypothèses concernant les projets de l'ennemi

D'après les renseignements ci-dessus, il semble que l'ennemi dirige des forces importantes pour intercepter:

-1: les voies ferrées de Neufchâteau à Toul et de Barisey à Mirecourt;

-2: les voies de terre dont les noeuds se trouvent à Barisey, Bagneux, Allain, Thuilley-aux-Groseilles.

Une marche de fortes colonnes ennemies sur ces points paraît donc probable.

Reconnaissance du terrain

L'espace compris entre la Moselle et la lisière du bois à l'est de la route Toul-Crépey est difficile pour la marche; les deux voies de communication qui le traversent (par la ferme Sainte-Anne et par la ferme des Gimay) amèneraient l'ennemi à déboucher des bois, trop près de la Moselle et trop près des forts; sa situation serait compromise; de plus, les deux voies à intercepter

n'ont qu'une importance relative. Il est probable que de ce côté, l'ennemi ne mettra que des forces restreintes. Il paraît donc inutile à ce point de vue de chercher le combat de ce côté, d'autant plus que le terrain ne se prête pas à l'offensive, à cause des bois. En supposant même que des forces ennemies importantes s'avancent de ce côté, elles seraient prises de flanc par le défenseur placé sur le rive gauche de la Bouvade, et ne pourraient avancer.

Dans la direction Toul-Crépey, marquée par la grande route, la liberté réelle de mouvement n'existe qu'aux environs d'Ochey.

Entre la direction Allain-Toul et la voie ferrée de Neufchâteau, le mouvement est facile, tant pour le défenseur que pour l'ennemi.

Enfin les deux voies de communication Moutrot-Ochey et Crézilles-Ochey permettent à une troupe qui serait placée d'abord sur la rive gauche de la Bouvade de se porter assez facilement sur la rive droite.

La vallée sèche qui s'étend du pont à l'est de Moutrot a une certaine importance, en ce sens qu'elle permet à une colonne de s'avancer à couvert des vues.

Des considérations qui précèdent il résulte:

-1° qu'il n'y a pas lieu de rechercher le combat au sud de la Moselle, jusqu'à la lisière ouest des bois et qu'il y a peu à craindre de la part de l'ennemi dans cette partie du terrain.

-2° que l'ennemi occupera probablement la position d'Ochey avec des forces restreintes, tandis qu'il occupera plus solidement le terrain à Barisey, Bagneux, Allain, Colombey.

La position d'attente de la division de réserve doit donc être choisie de manière qu'elle réponde bien à ce dernier cas, c'est-à-dire qu'elle puisse se porter très facilement sur la direction générale de Colombey et qu'elle puisse aussi se porter assez facilement, en tout ou en partie, dans la direction d'Ochey.

En conséquence, suivant ces prévisions, Crézilles doit être choisi pour y placer une brigade, qui aurait pour mission de marcher vers le sud au moment opportun. Quant à l'autre brigade, sa position à Moutrot la met d'abord en échelon en arrière de la brigade de Crézilles, ce qui empêchera cette

dernière d'être tournée; elle peut s'occuper de l'ennemi sur la direction d'Ochey, le cas échéant, puisqu'elle a, à sa disposition, un bon chemin de la vallée sèche dont nous avons parlé plus haut. Toutefois, la distance qui sépare Ochey de Moutrot (5 kilomètres) est relativement grande, si l'on songe que l'attaque pour réussir doit être rapide. Nous pensons que la brigade de Moutrot devrait être répartie comme il suit: un régiment à Moutrot, un régiment sur la route de Moutrot à Ochey, à l'endroit où cette route rencontre la vallée sèche, ce régiment détachant lui-même un bataillon pour occuper le débouché à la lisière est du bois Moncel.

De cette façon, suivant les circonstances, si l'attaque paraît avoir des chances de réussir sur Ochey, les forces nécessaires, au début, sont près de leurs positions. Si au contraire elles doivent être dirigées vers le sud pour une autre action, la vallée sèche peut admirablement leur servir, ou bien elles peuvent être reportées, presque sans déplacement, immédiatement sur la rive gauche de la Bouvade. Quant au bataillon placé au débouché du bois Moncel, si l'attaque ne se fait pas sur Ochey, mais dans la direction de Colombey, en le déplaçant un peu, on peut s'en servir pour garder le flanc gauche de la colonne.

(signé: E. Pernot)

